

## UNIFORME COLLEGE SAINTE-MARIE

**La tenue vestimentaire est le premier signe du respect que l'on porte à ses interlocuteurs et à l'institution à laquelle on appartient.**

Il est demandé aux élèves de porter l'uniforme prévu par le Collège :

**Un Polo blanc manches courtes ou longues et un Pull bleu marine, aux couleurs de l'établissement**

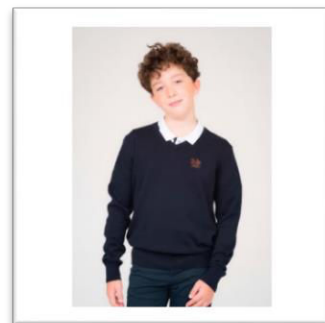
Les pantalons, jupes et robes de votre choix, devront être de couleur foncée (noir ou bleu marine), non-troués, ni délavés.



*Polo manches courtes blanc*



*Polo manches longues blanc*



*Pull bleu marine col V*

- ✓ Il est rappelé que les cheveux des garçons doivent être courts, propres, coupe dégradée dans le cou et autour des oreilles. Les crânes rasés ne sont pas acceptés.
- ✓ Nous attendons des jeunes filles qu'elles portent des tenues qui suscitent le respect. Nous n'acceptons pas les shorts courts, les jupes ou robes trop courtes ou trop fendues. Le maquillage outrancier n'est pas de mise dans un établissement scolaire.

Les articles peuvent être commandés sur le site

[www.acanthe-uniforme.com](http://www.acanthe-uniforme.com),

avec le code **SMB41**